

VILLE DE SAINT-PIE
Province de Québec

Décharge des 21 – Demande de nettoyage

CONSIDÉRANT QU' une demande a été soumise à la municipalité par M. Luc Lussier, concernant le nettoyage de la section du cours d'eau Décharge des 21 de la limite de Saint-Hyacinthe jusqu'à la fin du lot 2 972 705;

CONSIDÉRANT QUE les responsables des cours d'eau de la MRC des Maskoutains ont déjà constaté l'état du cours d'eau;

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu _____

QUE la demande soit transmise à la MRC des Maskoutains dans le but de procéder à l'évaluation de la situation et d'entreprendre, le cas échéant, les procédures requises pour le nettoyage de cette section du cours d'eau *Décharge des 21*.

DÉCHARGE DES 21



